

Conditions générales pour les réservations relatives à l'année 2025 : internat avec nuitée en logement de groupe et externat

Cher client,

les présentes conditions générales et informations règlent les rapports juridiques entre le client et les DgG Gemeinschaftszentren, ci-après dénommés Worriken. Veuillez leur accorder votre attention, car vous les acceptez avec votre réservation.

PRESTATIONS et PRIX

Nous sommes liés par les prestations et prix figurant dans les offres, prix provisoires et brochures. Cependant, nous nous réservons expressément le droit d'y apporter des modifications avant la conclusion du contrat. Cela présuppose que le client en soit informé avant la conclusion du contrat. Les prix sont des prix définitifs et comprennent la TVA et tous les frais annexes, à moins que si ceux-ci ne soient mentionnés dans les prestations supplémentaires. Des conventions accessoires augmentant le volume des des prestations seront seulement contraignantes après confirmation expresse de notre part. Le programme sportif est établi sur la base des activités sportives choisies sur le formulaire de planification ou l'inscription. Worriken se réserve le droit d'adapter ou de modifier le programme. Si le nombre de participants inscrits d'un groupe change de manière significative, Worriken se réserve le droit de redistribuer les logements attribués au moment de la réservation.

RESERVATION

Le contrat de réservation est conclu par la confirmation écrite de l'offre ou du décompte provisoire de la part du client. Le demandeur répond pour toutes les personnes mentionnées dans la demande de l'exécution des obligations contractuelles.

PAIEMENT

Après la réservation, Worriken peut établir une facture d'acompte pour le client. La facture finale est établie après le séjour et doit, tout comme l'éventuelle facture d'acompte, être réglée par le client dans les conditions de paiement qui y sont notées. La facture finale est basée sur le récapitulatif du séjour signé par le client avant le départ.

RESILIATION

En cas de résiliation du voyage par le client, les acomptes déjà effectués ne seront pas restitués.

Si, le jour d'arrivée, moins de personnes que prévues se présentent et que Worriken n'ait pas été informé par écrit au moins 30 jours à l'avance, 80 % des personnes inscrites seront facturés (formulaire de planification ou inscription).

Si, le jour d'arrivée, moins de personnes que prévues se présentent et que Worriken n'ait pas été informé par écrit au moins 14 jours à l'avance, 100 % des personnes inscrites seront facturés (formulaire de planification ou inscription), à moins qu'un certificat médical ne soit présenté au plus tard au moment du départ. En cas de départ prématuré de participants, aucune réduction de prix ne sera accordée.

Les infrastructures réservées qui ne sont pas annulées jusqu'à 30 jours avant le séjour seront facturées, même en cas de non-utilisation.

En cas de résiliation du voyage de la part de Worriken en cas de force majeure ou d'autres raisons, Worriken s'engage à en informer le client immédiatement. Les acomptes déjà effectués seront restitués immédiatement.

RESPONSABILITE CIVILE

Worriken répond des dommages causés aux tiers par un accident, pour autant qu'il soit possible de prouver que ces dommages soient imputables à une omission de Worriken. Worriken décline toute responsabilité pour la

perte ou la détérioration des biens apportés par le client. Le client est responsable des pertes et des dommages qu'il cause. Il est de la responsabilité du client de souscrire une assurance à cet effet.

RECLAMATIONS

Le client est tenu de signaler immédiatement toute réclamation sur place. Dans l'intérêt du client, ceci devra être fait par écrit. Dans le cas d'une réclamation signalée à posteriori, Worriken ne sera pas en mesure d'y remédier. Tout droit à une indemnisation sera alors exclu.

DROIT ET LITIGES

Les tribunaux d'EUPEN sont seuls compétents pour tous les cas non prévus.